

la région à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit se tenir au Brésil en juin 1992.

9. Compte tenu des considérations qui précèdent, les ministres participant à la septième Réunion ministérielle sur l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes lancent le présent

APPEL A L'ACTION

Nous nous engageons à promouvoir le Plan d'action pour l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes à l'échelon le plus élevé et à prendre les arrangements voulus en vue de vastes consultations et d'une large participation de la population de nos pays;

Nous réaffirmons notre attachement à la solidarité de l'hémisphère occidental, au système de coopération régionale et à la promotion du Plan d'action dans lequel nous voyons un moyen important de renforcer cette coopération;

Nous faisons du Plan d'action un document de stratégie qui constituera une contribution décisive aux préparatifs régionaux de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra au Brésil en 1992;

Nous exhortons la communauté internationale, en particulier les pays développés et les institutions de financement et d'assistance technique multilatérales et bilatérales à reconnaître que le Plan d'action constitue un cadre pour la gestion de l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes et que les programmes, les projets et les activités en découlant reflètent la volonté des pays de la région.

Port of Spain (Trinité-et-Tobago)

23 octobre 1990